

Economie | ETI-PME: la Région et BPIFrance accélèrent



Pour Nicolas Dufourcq, Directeur général de BpiFrance: "L'accompagnement est aujourd'hui le coeur de la stratégie de BpiFrance pour transformer le tissu économique français". Un accompagnement qui est désormais mis en place en Nouvelle-Aquitaine avec le lancement récent d'un accélérateur de PME et ETI, en partenariat avec le Conseil régional, le club des ETI, ADI Nouvelle-Aquitaine mais aussi Kedge et HEC. Pour cette première promotion néo-aquitaine, 23 entreprises régionales "dotées d'un beau potentiel de croissance", ont été sélectionnées pour une aventure de 24 mois.

«Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs », puisque c'est son nom, est issu d'un programme national porté par Bpifrance (l'Accélérateur PME, lancé en 2015), et désormais déployé auprès des régions volontaires. En d'autres termes, c'est une expérimentation. Tout juste démarrée en Nouvelle-Aquitaine avec 23 entreprises (14 PME et 9 ETI) bénéficiaires, ce dispositif qui a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat entre Nicolas Dufourcq et Alain Rousset, se déroule sur une période de 3 ans visant à terme à un accompagnement collectif et personnalisé de 70 entreprises. Alain Rousset s'en explique : « Partant du constat que la Nouvelle-Aquitaine comme la plupart des autres régions françaises a un déficit d'ETI et de PME suffisamment solides pour faire face à la concurrence internationale, la Région a souhaité lancer une expérimentation pour accompagner les entreprises à fort potentiel du territoire dans des parcours d'excellence. Dans un souci d'efficacité, nous avons privilégié un partenariat avec BPIFrance qui nous a permis de proposer rapidement une offre de services aux entreprises régionales, qui a déjà été expérimentée au niveau national, tout en opérant un transfert de méthodologie et de savoir-faire aux équipes de la Région et de son agence ADI. »

Les objectifs de ce nouveau programme sont clairement affichés : révéler les potentiels de croissance de l'entreprise, créer les conditions d'une « émulation » collective, rompre l'isolement du chef d'entreprise et créer de la valeur sur le territoire et un effet d'entraînement sur l'activité et l'emploi.

Un parcours "sur-mesure" entre accompagnement individuel et collectif si la promotion PME a entamé son parcours collectif en septembre dernier avec 2 jours de séminaires dédiés à la stratégie et au développement international, la promotion ETI vient quant à elle d'être réunie pour 3 jours de séminaire stratégique sur les nouveaux business models. Une double entrée en matière en guise d'introduction aux quatre principales actions qui constituent le coeur du parcours des entreprises sélectionnées. Un parcours qui se veut "sur-mesure" à la fois individuel et collectif. Dès les premiers mois, un diagnostic 360° de l'entreprise

analysera le positionnement de l'entreprise sur une dizaine d'items de la stratégie à l'organisation RH en passant par l'international, la croissance externe, le développement commercial ou la transformation digitale. En fonction des conclusions de ces diagnostics individualisés, seront alors menées des missions de conseil complémentaires ciblées sur un ou deux leviers de croissance identifiés (digital, international, commercial, croissance externe, etc.). Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs, c'est aussi des actions de formation, en partenariat avec KEDGE (pour les PME) et HEC (pour les ETI), pour faciliter la prise de recul stratégique, complétées par des ateliers de travail, tout au long des deux années de l'accompagnement. Autre action qui marque le programme ; l'animation de la communauté des entreprises membres avec notamment leur mise en réseau avec l'ensemble des promotions Accélérateurs déployées sur tout le territoire national et aussi de Bpifrance Excellence (soit plus de 4000 entreprises). Enfin, dans l'idée du sur-mesure, chacune des entreprises ayant intégré le programme, bénéficiera d'un suivi personnalisé et renforcé des projets de développement par les équipes de la Région et d'ADI Nouvelle-Aquitaine.

Un segment d'entreprise à fort potentiel de croissance Quant au choix des entreprises bénéficiaire, il ne doit évidemment rien au hasard « Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs » cible « un segment d'entreprises à fort potentiel de croissance, indépendantes et disposant d'un chiffre d'affaires moyen de 15 millions d'euros pour les PME et 66 millions d'euros pour les ETI. Il s'adresse en outre à des PME et ETI non ciblées par des dispositifs existants et dont les dirigeants sont porteurs d'une véritable ambition de développement. », précise la Région et la BPI.

Les entreprises sélectionnées ont de quoi être optimistes car les chiffres de L'Accélérateur PME national, sur lequel s'adosse la déclinaison régionale, sont particulièrement encourageants. En effet, selon Bpifrance « un tiers des 60 PME de la première promotion de l'Accélérateur PME sont devenues des ETI à l'issue de ces deux années d'accompagnement. Les autres entreprises ont confirmé des trajectoires de croissance significatives, avec une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires de 22% sur les deux années, une augmentation du chiffre d'affaires export de 29% et de leur effectif de 20 %. 62 % d'entre elles ont par ailleurs fait évoluer leur gouvernance et 85% d'entre elles ont ouvert de nouveaux marchés étrangers. »

De bon augure pour, côté PME, Axyal, CRP SAS, Epsilon Composite, FEDD, Fromagerie de la Lémance, Geosat, i2S, SCA Unicoque, Luxor Lighting, SAS Maxibay, Nanni Industries SAS, Groupe NP6, Telecom Design, WorldCast Systems, et côté ETI, Alliance Forêt Bois, Cap Ingelec, Sagefi, Hammel, Hyd&Au, Imepsa, LIM Group, Ogeu Groupe, SAG (Ridoret).



Solène Méric

Crédit Photo : Région Nouvelle-Aquitaine

Publié sur aqui.fr le 26/10/2017

[Url de cet article](#)